

LA SITUATION DES DIPLOMES VAUDOIS DU SECONDAIRE II 18 MOIS APRES L'OBTENTION DE LEUR TITRE

Enquête de 2015

KARIN BACHMANN HUNZIKER ET SYLVIE LEUENBERGER ZANETTA

N°20 / Avril 2019

NOTE DE RECHERCHE

En Suisse, après la scolarité obligatoire, la première étape de la formation postobligatoire se déroule dans le degré secondaire II. Deux grandes filières accueillent les jeunes : la première, professionnelle, qui conduit au certificat fédéral de capacité (CFC) ou à l'attestation de formation professionnelle (AFP) après deux à quatre ans d'apprentissage ; la deuxième, plus généraliste, mène à plusieurs titres se différenciant sur la base de leur niveau d'exigences. Différentes formations passerelles permettant d'accéder aux hautes écoles (maturité professionnelle et examen complémentaire Dubs) viennent compléter l'offre à destination des diplômés ne disposant pas d'un accès direct à celles-ci.

Dans le long parcours de transition qui couvre la période débutant après l'école obligatoire et se terminant avec l'entrée dans le monde du travail, la fin du secondaire II constitue un nouveau moment charnière du parcours des jeunes. En effet, il représente, pour ceux qui ont rejoint le marché de l'emploi, une sortie du système de la formation, provisoire ou définitive. Pour d'autres, ceux qui envisagent une poursuite des études, se pose à nouveau la question de l'orientation. C'est particulièrement le cas pour la maturité gymnasiale qui donne en théorie directement accès à l'ensemble des filières des hautes écoles universitaires et polytechniques et, indirectement (après une expérience professionnelle), à celles des

hautes écoles spécialisées, les options choisies n'ayant pas nécessairement valeur de préorientation. Certains titres, en revanche, en particulier les maturités spécialisées et professionnelles, sont plus fermement arrimées aux filières des hautes écoles spécialisées correspondant au domaine étudié ; pour ces jeunes, la question de l'orientation se pose donc moins à cette étape.

Cependant, être titulaire d'un diplôme du secondaire II ne garantit pas une insertion réussie, respectivement dans le monde du travail ou dans les institutions de formation du tertiaire. Mise en concurrence lors de postulations ou d'épreuves de régulation, nécessité de faire face à d'autres obligations (p. ex., le service militaire) ou aux aléas de la vie, tels sont certains autres éléments susceptibles d'infléchir les parcours postsecondaires II des jeunes.

Compte tenu de ces éléments, ce travail questionne le devenir des diplômés après avoir obtenu leur titre. C'est à cette question générale que l'enquête sur l'orientation au secondaire (EOS) souhaite répondre. Cette note esquisse quelques grandes tendances émergeant de l'enquête réalisée en janvier 2015 auprès des diplômés de 2013, avec une focalisation sur ceux qui ont réalisé un passage à la formation ou à l'emploi.

L'enquête EOS

Cette enquête est menée périodiquement auprès des diplômés du secondaire supérieur du canton de Vaud. En janvier 2015, 6091 jeunes ayant obtenu une maturité gymnasiale, spécialisée ou professionnelle, un CFC, une AFP, un certificat de culture générale (CCG) ou un diplôme de commerce ont été sollicités pour répondre à des questions portant sur leur parcours d'emploi ou de formation dans les trois ans ayant suivi l'obtention du titre. Avec 3550 participants, le taux de réponse s'élève globalement à 58.2%.

Le questionnaire, accessible en ligne, abordait plusieurs thématiques : la situation 18 mois après l'obtention du titre (en formation, en emploi ou dans une autre situation), les activités menées directement après le titre, la qualité de l'insertion en formation ou en emploi, la perception du futur et les projets d'avenir sur un plan professionnel.

Quelle est la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre ?

Le tableau 1 présente le pourcentage de diplômés en situation de formation, d'emploi ou dans une autre situation 18 mois après l'obtention de leur titre. Dans l'ensemble, près de la moitié des diplômés sont en formation au moment de l'enquête (48%), environ deux diplômés sur cinq sont en emploi (38%) et un septième sont dans une situation autre (14%).

Tableau 1 : Situation des diplômés en janvier 2015, 18 mois après l'obtention de leur titre (en %)

	MG	MS	MP	Dubs	CCG	Dipl. comm.	CFC dual	CFC école	AFP
En formation	89	87	58	75	76	49	15	36	38
En emploi	4	7	33	12	11	28	67	41	33
Autre situation	7	6	9	13	13	24	18	24	29

Une fois leur titre en poche, les titulaires d'une maturité gymnasiale, spécialisée, de l'examen complémentaire Dubs et du certificat de culture générale, s'orientent principalement vers la formation. La prise d'emploi est plus rare, tout comme le fait de se trouver dans d'autres situations (en stage, en voyage ou en vacances, au service militaire, en recherche d'emploi, etc.). Après une maturité professionnelle ou un diplôme de commerce, le choix de la formation est majoritaire, mais dans des proportions moindres, une partie de ces diplômés étant attirés par le marché de l'emploi, provisoirement ou définitivement.

Avec un CFC, l'orientation principale se fait davantage vers l'emploi, cela d'autant plus si l'apprentissage s'est déroulé en entreprise (modalité duale). Il apparaît que le mode de socialisation au métier – en connexion étroite avec le monde professionnel ou en école professionnelle à plein temps – est clairement lié à des destinées différentes, l'apprentissage en école amenant deux fois plus de jeunes à poursuivre la formation. Des analyses plus fines indiquent qu'après l'école professionnelle, les diplômés sont non seulement plus nombreux à se former, mais ils le font davantage dans le cadre des hautes écoles.

À la suite d'une AFP, la formation peut être poursuivie jusqu'à l'obtention d'un CFC ; c'est l'option adoptée par

près de quatre jeunes sur dix alors qu'un tiers d'entre eux rejoignent l'emploi.

La proportion de jeunes concernés par des situations autres est particulièrement élevée après un CFC, un diplôme de commerce et, surtout, une AFP. Ces situations, très diverses, peuvent traduire, dans certains cas, une difficulté d'insertion professionnelle, comme c'est le cas pour les titulaires d'une AFP qui sont très nombreux à être en recherche d'emploi. On observe par ailleurs que les obligations militaires ou civiles sont mentionnées de manière récurrente par les hommes alors que les stages concernent un nombre non négligeable de titulaires d'un diplôme de commerce, d'une maturité professionnelle ou de l'examen complémentaire.

Quels sont les titres visés par les jeunes en formation et quelle évaluation font-ils de leur situation ?

Le tableau 2 présente les titres visés par les jeunes en formation et leur satisfaction vis-à-vis de celle-ci, compte tenu de leur diplôme. S'agissant de la satisfaction, un indice a été calculé sur la base des évaluations de satisfaction à propos du choix de formation, de son contenu, des possibilités de formation et d'emploi futures.

Tableau 2 : Titre visé avec la formation actuelle et satisfaction éprouvée (en %)

	MG	MS	MP	Dubs	CCG	Dipl. comm.	CFC dual	CFC école	AFP
Titre visé									
Uni, Poly	73	3	12	75	11	5	5	8	-
Hes, ES	23	93	82	21	53	57	31	70	-
Sec. II (MP, Dubs)	-	1	4	4	23	35	36	14	4
Sec. II (CFC)	4	4	2	-	13	3	29	8	96
Satisfaction	86.8	79.8	83.9	99.9	83.7	71.8	91.3	75.3	74.5
Insatisfaction	1.7	1.3	0	0	1.4	1.8	0.7	2.3	8.8

Le titre visé dépend du diplôme obtenu. Trois quarts des titulaires de maturité gymnasiale et de l'examen complémentaire Dubs envisagent un titre délivré par une haute école universitaire ou polytechnique. Un titre d'une haute école spécialisée ou d'une école supérieure intéresse un cinquième d'entre eux alors que les autres options sont relativement rares.

Les titulaires d'une maturité spécialisée visent massivement un titre d'une haute école spécialisée. Ce résultat dénote la forte connexion entre le format de la formation menant à la maturité spécialisée et la filière de la haute école visée. Les titres délivrés par les écoles professionnelles supérieures ou les hautes écoles spécialisées sont également convoités par une large majorité des titulaires d'un CFC obtenu au terme d'un apprentissage en école professionnelle à plein temps, d'un certificat de culture générale et d'un diplôme de commerce. Toutefois, un nombre non négligeable d'entre eux sont en attente d'un titre du secondaire II décerné au terme d'une formation passerelle (MP, Dubs).

Les titulaires d'un CFC qui poursuivent la formation le font surtout dans le cadre du secondaire II : près d'un diplômé sur trois vise un autre CFC et plus d'un tiers recherchent un titre d'une formation passerelle ; seuls 31% ambitionnent une certification de niveau tertiaire.

Après l'AFP, les formations entreprises mènent quasiment exclusivement au CFC, alors que quelques jeunes se projettent vers la maturité professionnelle.

La grande majorité des jeunes expriment de la satisfaction par rapport à la formation qu'ils suivent, cela particulièrement après l'examen complémentaire Dubs, le CFC dual et, dans une moindre mesure, la maturité gymnasiale. Le choix de la formation est la dimension pour laquelle la satisfaction est la plus grande. L'insatisfaction, au contraire, qui touche pas loin d'un dixième des titulaires d'une AFP, est aussi présente après un CFC "école". C'est surtout à propos des possibilités d'emploi ultérieures que l'insatisfaction est la plus marquée, ce qui est peut-être lié aux difficultés rencontrées par ces jeunes sur le marché de l'emploi.

Quelles sont les situations professionnelles des jeunes ayant accédé à l'emploi et quelle est leur évaluation de la situation ?

Le tableau 3 décrit les situations professionnelles des jeunes en emploi ainsi que leur satisfaction par rapport à celle-ci, compte tenu du diplôme obtenu. L'indice de satisfaction comprend la rémunération, les perspectives de carrière, la nature et les horaires de travail.

Tableau 3 : Description de la situation professionnelle et de la satisfaction vis-à-vis de l'emploi (en %)

	MG	MS	MP	Dubs	CCG	Dipl. comm.	CFC dual	CFC école	AFP
Situation profess.									
Plus de 35h	47	61	77	20	55	66	94	93	85
Emploi qualifié	19	18	85	77	62	59	95	84	65
Emploi ≈ formation	10	39	74	-	52	63	79	61	76
Contrat CDI	36	53	73	67	69	41	89	85	92
Qualifications OK	22	53	59	25	48	58	72	58	61
Satisfaction	46.7	35.4	68.0	40.0	49.2	51.2	60.5	53.5	53.0
Insatisfaction	6.6	17.0	5.4	40.0	1.9	9.2	5.8	3.1	3.7

Ce sont les titulaires d'un CFC obtenu au terme d'un apprentissage dual qui présentent les situations professionnelles les plus solides. En effet, 94% d'entre eux travaillent plus de 35 heures par semaine, 95% occupent un emploi qualifié (avec ou sans

responsabilités), 79% trouvent que leur emploi correspond à leur formation, 89% ont un contrat à durée indéterminée (CDI) et 72% estiment que les qualifications requises par leur emploi correspondent à celles acquises durant leur formation. Ce pattern de résultats s'observe

aussi chez les titulaires d'un CFC « école », d'une AFP et d'une maturité professionnelle, quoique dans des proportions plus mesurées. Les emplois non qualifiés y sont en particulier plus nombreux, tout comme le fait que les qualifications acquises durant la formation correspondent moins souvent aux qualifications requises par l'emploi.

À l'inverse, les emplois occupés par les titulaires d'une maturité gymnasiale se caractérisent par davantage de précarité, avec une part importante de temps de travail partiel, de contrat à durée limitée, d'emplois non qualifiés (stagiaire, auxiliaire, etc.) ainsi que d'absence de lien entre le travail et la formation. Cette précarité, qui s'observe également, mais dans une mesure plus limitée, chez les titulaires de maturité spécialisée, de certificat de culture générale ou de diplôme de commerce, s'explique par le fait que le passage sur le marché de l'emploi est transitoire pour bon nombre de jeunes qui prévoient une reprise de la formation dans un délai d'une année.

Le taux de satisfaction déclaré pour l'emploi, globalement plus bas que pour la formation, se montre le plus élevé lorsque la formation comportait une dimension professionnelle, surtout après le CFC dual et la maturité professionnelle, mais aussi le CFC en école ou l'AFP. La satisfaction se rapporte essentiellement à la nature du travail, aux perspectives de carrière et aux horaires. A l'inverse, l'insatisfaction est particulièrement prononcée après l'examen complémentaire Dubs, la maturité spécialisée ou un diplôme professionnel obtenu au gymnase. Une analyse plus fine montre que cette insatisfaction se focalise particulièrement sur la nature du travail et les perspectives de carrière. Ce résultat est sans doute lié à la nature transitoire de l'emploi exercé, avant une reprise de formation par exemple.

Pour en savoir plus

Le rapport intitulé « *La situation des diplômés vaudois du secondaire II 18 mois après l'obtention de leur titre. Enquête de 2015* » est en libre accès sur le site www.vd.ch/ursp

Le rapport en version papier peut être commandé à l'adresse suivante :

URSP, Rue de Lausanne 60, 1020 Renens

Pour conclure

La période de transition qui mène de l'école à l'emploi n'est largement pas achevée 18 mois après que les jeunes ont obtenu un titre du secondaire II. C'est au contraire une période très ouverte, avec une part d'incertitude, où s'entremêlent des activités de formation ou d'emploi plus ou moins formelles, de la recherche d'emploi, des obligations civiles, des voyages ou des expériences ou situations plus personnelles comme la maternité ou la maladie. Les destinées post diplôme sont fortement (mais pas de manière absolue) déterminées par les titres obtenus, ce qui indique indirectement que ces derniers remplissent bien leur fonction, à savoir amener les diplômés respectivement vers le marché du travail ou dans les hautes écoles.

On signalera aussi qu'un septième des diplômés, dont il a peu été question dans cette note, ne sont ni en formation ni en emploi. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une situation passagère avant une insertion en emploi ou un retour en formation ; cependant, pour certains jeunes, cela traduit une vraie difficulté d'insertion professionnelle, notamment après l'obtention d'une AFP. Dans l'ensemble, les diplômés qui ne sont ni en emploi, ni en formation présentent une perception plus négative de leur futur professionnel, que ce soit sous la forme d'un manque de confiance ou par davantage d'imprécision ou d'indécision dans leurs projets.

